Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

LOCATAIRE HAND accessibilité interphone collectif

Par TUT03

Bonjour

je ne sais pas trop où caser ma question qui s'adresse à un architecte peut être

quels sont les droits et recours d'un locataire en situation de handicap psychique/physique, incapable d'utiliser son téléphone pour activer l'interphone de son logement à distance (bailleur social), il ne peut donc recevoir aucune visite de la part de toute autre personne qui ne détiendrait pas préalablement un badge d'accès
et quand bien même, le bailleur ne délivre que 3 badges gratuitement, les badges supplémentaires sont vendus 75 euros !! et quid des visiteurs non habituels sans badge

merci